WCS/CAMEROON BIODIVERSITY PROGRAM

PROJET D'APPUI A L'AMENAGEMENT

DU PARC NATIONAL DU MBAM-DJEREM

RAPPORT ANNUEL 2014

Fosso Bernard, Nzouango David, Ambahe Ruffin Duplex

Sous la supervision de : Dr R.C Fotso

Sommaire

Sommaire 2
Introduction-Résumé 5

Contexte 7
Description du projet 7

REALISATIONS 9
I Protection et Education à la conservation. 9

1.1 Amélioration des connaissances et attitudes des parties prenantes en matière de faune et aires protégées 9

1.1.1 Informer et sensibiliser les communautés sur l'existence et le contenu des textes réglementaires en matière de faune et aires protégées. 9

1.1.2 Produire et diffuser les supports d'information et de sensibilisation des parties prenantes. . 9

1.1.3 Sensibiliser les personnels des sociétés d'exploitation forestières actives autour du PNMD, sur le respect de la réglementation en matière de faune et des aires protégées 10

1.1.4 Informer et sensibiliser les administrations partenaires (FMO, Autorités judiciaires) sur l'importance de la faune et le bien fondé de l'application des lois. 10

1.1.5 Initier les enseignants aux activités d'éducation environnementale 11

1.2 Poursuivre les travaux d'entretien et de matérialisation des limites du PNMD 12

1.2.1 Assurer l'entretien des limites plantées. 12

1.2.2. Ouvrir, matérialiser et reboiser les limites non naturelles du parc. 12

1.2.3. Initier le bornage du PNMD 13

1.2.4. Poursuivre la fermeture des passages à bétail. 13

1.3 Mise en œuvre du plan de surveillance 13

1.3.1 Organisation des opérations de surveillance et de contrôle 14

1.3.2 Former/recycler le personnel aux procédures d'investigation et de constatation des infractions. 19

1.3.3 Suivi des contentieux 20

II PROGRAMME RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE 21

2.1. Améliorer les connaissances de base sur la biodiversité du PNMD 21

2.1.1 Identifier les thèmes de recherche prioritaires pour étudiants pour l'année 2014 21

2.1.2 Assurer l'encadrement des étudiants stagiaires 21

2.1.3 Poursuivre les études sur la phénologie de certaines espèces appétées par les chimpanzés 21

2.1.4. Identifier et évaluer les sources de conflits de gestion des ressources naturelles dans et autour du PNMD 22

2.1.5. Poursuivre les recherches sur le statut des espèces phares du PNMD 22

2.1.6. Initier les études de sylviculture du xylopia 23

2.1.7 Poursuivre les missions de prospection de l'avifaune et des poissons du Djerem 23

2.1.8 Evaluation du potentiel éco-touristique du PNMD 23

2.2 Consolider le système de suivi écologique et socioéconomique du PNMD 24

2.2.1. Assurer le suivi continu des tendances des espèces clés et des activités humaines dans le PNMD 24

2.2 Consolider le système de suivi écologique et socioéconomique du PNMD 25

2.2.2 Mise à jour des données socioéconomiques. 28

III-PROGRAMME COGESTION ET VALORISATION DES RESSOURCES. 30
3.1 Renforcer les capacités organisationnelles des parties prenantes 30

3.1.1. Soutenir l'organisation des assises du CAT (Conseil de l'autorité traditionnelle) et de ses démembrements régionaux 30

3.1.2. Renforcer les capacités organisationnelles des groupes d'utilisateurs des ressources naturelles. 30

3.2 Promouvoir des initiatives de gestion durable 31

3.2.1 Accompagner les communautés de Doume Yoko dans le processus de suivi de leur convention avec l'exploitant de leur ZICGC 31

3.2.2. Poursuivre l'encadrement et l'appui aux pêcheurs et apiculteurs riverains du PNMD 32

3.2.3. Consolider l'assistance au développement de champs fourragers et à la construction d'abreuvoirs pour éleveurs 34

3.3.1. Poursuivre l'appui aux communautés en points d'eau potable 36

3.3.2. Poursuivre l'assistance aux formations scolaires de la région 36

4. PROGRAMME COORDINATION APPUI LOGISTIQUE ET SUIVI 37

4.1 Faciliter le fonctionnement des structures de gestion 37

4.1.1 Gestion administrative 37

4.1.2 Planification et suivi des activités 37

4.2 Assurer le suivi continu des activités 38
4.3 Missions de suivi externe 39

V- CONCLUSION 40

ANNEXE..... 42

Tableau n^0 1 : Récapitulatif des réunions de sensibilisation organisées 11

Tableau n^0 2 : Etat récapitulatif des efforts de surveillance (janvier-décembre 2014) 15

Tableau n^0 3: Résultats des efforts de surveillance (janvier – décembre 2014) 15

Tableau n° 4: Evolution annuelle des résultats des efforts de patrouille (2008-2014) 16

Tableau n^0 5 : Efforts de surveillance par écogarde 17

Tableau n^0 6: Etat récapitulatif du contentieux (janvier – décembre 2014) 20

Tableau n^0 7: Les indices d'abondance relative des principales espèces 28

Tableau n0 8: Récapitulatif des droits d'accès et épargnes pêcheurs campagnes pêche 2014 33

Tableau n0 9: Production et rémunération des efforts de pêche 33

Tableau n^0 10. Distribution de nouveaux matériels 34

Carte 1 : Représentation graphique des efforts de surveillance janvier-décembre 2014 19

Carte n^0 2 : Plan de sondage, réalisation et évolution des tendances (2007-2014) 26

Carte n^0 3 : Evolution des tendances de distribution (2007-2014) 27

Introduction-Résumé

Le Plan de travail annuel 2014 a fédéré l'ensemble des activités programmées sous quatre axes principaux à savoir: (i) Protection et éducation environnementale ; (ii) Recherche et Suivi écologique et Socioéconomique ; (iii) Cogestion et valorisation et enfin (iv) Appui logistique, administratif et financier.

Ce Plan de travail a été exécuté grâce aux ressources financières allouées par le Ministère des Forets et de la Faune (MINFOF), la Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC) et la Wildlife Conservation Society (WCS).

Malgré le taux d'absentéisme toujours croissant du personnel de surveillance, les multiples attentes des communautés riveraines vis-à-vis du Projet, la pression toujours croissante sur les ressources du PNMD, les efforts conjugués et soutenus de WCS, du personnel du Projet et du Service de la conservation, ont permis d'assurer de nombreuses réalisations au nombre desquelles on peut citer:

- L'organisation de près de soixante dix rencontres d'information, de sensibilisation et d'éducation à la conservation regroupant plus de 1700 participants;

- Le défrichement et la matérialisation de plus de 50 km de limites du PNMD et leur sécurisation au moyen de plus de 13000 plants ;

- Le renforcement des capacités des autorités judiciaires et Officiers de Police Judiciaire à Compétence Générale et Spéciale des trois juridictions de compétence du Parc National du Mbam et Djerem (Tibati, Ntui et Bertoua), en matière d'application des lois sur la faune et aires protégées;

- L'organisation de près de 140 patrouilles dans le PNMD mobilisant plus de 2700 h.j et la couverture de plus de 70% de la superficie du PNMD;

- La saisie d'environ 1400 kg de produits fauniques périssables, 51 armes de chasse, 218 munitions, la destruction de plus de 100 campements de chasse ou de bergers et plus de 800 câbles désamorcés ;

- L'amélioration des connaissances sur l'abondance relative et l'aire de distribution des grands et moyens mammifères du Mbam et Djerem ;

- l’encadrement d’un nombre important de jeunes étudiants des universités camerounaises et étrangères dans la conduite des activités de recherche en matière de faune, flore et socioéconomique ;

- Le soutien aux nombreuses initiatives génératrices de revenus compatibles avec la gestion durable des ressources biologiques.

Le présent rapport vise à renseigner les acteurs et partenaires sur le niveau de mise en œuvre du Plan de Travail Annuel 2014.

Contexte et description du projet

Contexte

Identifié depuis les années 70 comme zone d'intérêt écologique pour faire partie du réseau national des aires protégées du Cameroun, c'est par décret N° 2000/005/PM du 06 Janvier 2000 que le Parc National du Mbam et Djerem (PNMD) voit le jour au titre d'une des compensations des dégâts causés aux écosystèmes de savane et de forêt par l'oléoduc Tchad Cameroun.

Situé dans la zone de transition forêt savane, où cohabitent à la fois des espèces de forêt et celles de savane, le PNMD est l'aire protégée potentiellement la plus riche du pays. Les activités de protection et surtout de recherche font état à ce jour d'environ 60 espèces de mammifères ; un peu plus de 360 espèces d'oiseaux ; 65 espèces de reptiles et 35 espèces de poisson. Sa superficie officielle de 416 512 ha, fait du Mbam et Djerem, le Parc National le plus étendu du Cameroun et le classe parmi les plus vastes de la sous région d'Afrique centrale.

Etendu sur trois régions, Adamaoua (département du Djerem), Centre (département du Mbam et Kim) et Est (département du Lom et Djerem), cet écosystème particulier originellement peuplé par les Vutés, Gbaya et Peulhs connaît aujourd'hui, dans sa périphérie d'importants flux migratoires des populations en provenance d'autres régions du Cameroun et des pays voisins ainsi qu'un foisonnement d'activités et d'acteurs économiques qui ne sont pas sans impacts négatifs sur la conservation de la biodiversité de la région.

Description du projet

Bien que créé en janvier 2000, la gestion effective du parc national du Mbam et Djerem (PNMD) n'a démarré qu'avec la mise en place du projet d'appui au parc national du Mbam et Djerem en début 2004.

Le Projet d'appui à l'aménagement du parc national du Mbam et Djerem (PAA/PNMD) est une initiative du gouvernement Camerounais financée principalement par la FEDEC. Le projet a bénéficié jusqu'à ce jour de l'assistance technique et d'un appui financier complémentaire de WCS en tant qu'agence d'exécution

Le PNMD fait face à de nombreuses pressions et menaces dont les plus importantes sont : le braconnage, la déforestation et la dégradation des habitats, le pacage des animaux domestiques aggravé cette année par l'afflux massif de nombreux éleveurs en provenance des pays voisins en raison des guerres et instabilité politique, le développement de nombreux projets structurants à sa périphérie et dont les conséquences ne sont pas des moindres sur la survie de la biodiversité de ces écosystèmes et enfin la pauvreté qui rend les populations riveraines fortement dépendantes des ressources du PNMD pour leur survie.

Au nombre des multiples actions entreprises depuis l'année 2004, l'on note le plan d'aménagement (2008-2012) dont la structure continue de guider les interventions du projet.

Ces interventions du projet s'articulent autour de quatre principaux axes définis par le plan d'aménagement à savoir:

- Protection et Education à la conservation
- Recherche et Suivi écologique et socioéconomique
- Cogestion et Ecodéveloppement
- Coordination et renforcement des capacités logistiques matérielles et financières.

La stratégie d'intervention du projet repose sur une approche participative implémentée à travers les planifications annuelles, semestrielles et trimestrielles, le reporting, et le suivi continu de la mise en œuvre desdites planifications.

REALISATIONS

I Protection et Education à la conservation.

Objectif spécifique : La protection de la biodiversité, des espèces vulnérables et des écotones du parc est assurée

1.1 Amélioration des connaissances et attitudes des parties prenantes en matière de faune et aires protégées.

Les activités d'information de sensibilisation et de formation prévues à l'endroit des différentes parties prenantes ont été conduites à travers de multiples rencontres (ateliers, réunions de sensibilisation, plateformes de collaboration etc..). Toutes les opportunités de rencontres planifiées ou non ont servi d'occasion au personnel du projet et du service de la conservation pour sensibiliser les acteurs sur l'importance du PNMD et la nécessité de sa protection. Sur le plan formel, environ soixante dix rencontres regroupant plus de mille sept cent participants ont été organisées. La communication a été soutendue par plus de cinq mille supports de tous ordres produits et ou distribués.

1.1.1 Informer et sensibiliser les communautés sur l'existence et le contenu des textes réglementaires en matière de faune et aires protégées.

Des rencontres thématiques ont été organisées avec les éleveurs, les pêcheurs, les apiculteurs, les agriculteurs, les autorités administratives, judiciaires et traditionnelles, insistant pour chaque groupe d'acteurs sur son rôle dans l'objectif de conservation de la faune et des aires protégées. Au terme de l'année, environ soixante dix rencontres regroupant plus de mille sept cent participants ont été organisées par le Projet et le service de la conservation. Ces rencontres ont été systématiquement exploitées comme cadre d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur les dispositions législatives et réglementaires en matière de faune et aires protégées. Ceci se justifie d'autant plus que l'objectif d'amélioration des connaissances, des attitudes et comportements ne pourra être atteint que par le biais d'une sensibilisation permanente et soutenue.

1.1.2 Produire et diffuser les supports d'information et de sensibilisation des parties prenantes.

Plus de cinq mille supports de sensibilisation ont été produits et ou distribués au nombre desquels, 1800 cahiers portant des messages de conservation, 3500

dépliants sur les activités du Projet d'appui au PNMD, 300 calendriers sur le programme WCS au Cameroun distribués aux principaux riverains du PNMD et de nombreuses brochures, images sur le braconnage et initiatives génératrices de revenus.

1.1.3 Sensibiliser les personnels des sociétés d'exploitation forestières actives autour du PNMD, sur le respect de la réglementation en matière de faune et des aires protégées

En raison de l'activation des ventes de coupes dans la périphérie Sud du PNMD par la société T.I.B, des contacts entrepris avec les responsables du chantier ont abouti à l'organisation des réunions de sensibilisation de son personnel sur le respect de la réglementation en matière de faune et des aires protégées, avec un accent particulier sur l'interdiction de la pratique du braconnage par son personnel.

1.1.4 Informer et sensibiliser les administrations partenaires (FMO, Autorités judiciaires) sur l'importance de la faune et le bien fondé de l'application des lois.

Soucieux d'améliorer l'application effective des lois et règlements en matière de faune et aires protégées, le projet d'appui a organisé dans les chefs lieux des départements du Djerem (Tibati), du Mbam et Kim (Ntui) et du Lom et Djerem (Bertoua) respectivement en Mars, Mai et Septembre 2014 des ateliers regroupant les autorités judicaires et Officiers de Police Judiciaire à Compétence Générale et Spéciale territorialement compétents et les responsables des services déconcentrés du MINFOF. Ces ateliers visaient de manière spécifique à :

- faciliter une communication entre d'une part le personnel du PNMD, du MINFOF et partenaires et d'autre part les autorités judiciaires en matière de conservation ;
- sensibiliser l'autorité judiciaire sur l'importance écologique, économique et socio culturelle de la faune et de la nécessite de sa sécurisation ;
- identifier les goulots d'étranglement qui minent les procédures judiciaires en matière de faune et de formuler des pistes de solution en vue de l'amélioration de l'application effective des lois ;

- identifier les supports légaux en matière de faune et aires protégées, évaluer le gap et faciliter l'accès à ceux des documents non disponibles au niveau des juridictions.

Chacun de ces ateliers a nécessité une préparation intense à travers des rencontres et plusieurs séances de travail avec les autorités judiciaires au niveau départemental et Régional d'une part et les responsables du Ministère des Forets et de la Faune tant au niveau Central, Régional que départemental. Structuré autour d'une série d'exposés et des travaux en commissions, ces ateliers ont constitué un véritable cadre de concertation, de débats et d'échanges fructueux entre magistrats, personnel en charge de la faune et les Officiers de Police Judiciaire à Compétence Générale sur les procédures de constatation, des poursuites, d'instruction et de jugement des infractions en matière de faune. Au terme de chacun des ateliers, des recommandations ont été faites visant à améliorer la gestion du contentieux en matière de faune et aires protégées.

Il convient de rappeler que ces ateliers s'inscrivaient dans une série de quatre rencontres prévues pour l'année 2014 à savoir un atelier par région et un dernier atelier de synthèse. Afin de permettre que l'atelier de synthèse serve de cadre d'évaluation des changements induits dans le traitement des contentieux suite aux ateliers régionaux, cet atelier de synthèse a été reporté pour l'année 2015.

1.1.5 Initier les enseignants aux activités d'éducation environnementale

Au terme de quelques années de conduite des actions d'éducation à la conservation dans la périphérie du Mbam et Djerem, les leçons apprises ont conduit à une révision de la stratégie d'intervention pour plus d'efficacité et d'efficience. C'est dans ce cadre qu'il a été organisé au cours de l'année 2014, un atelier de formation d'une vingtaine d'enseignants provenant de 13 établissements scolaires (secondaire, primaire et maternelle) répartis dans les trois régions (Adamaoua, Centre et Est) du PNMD. Il s'est agit essentiellement d'outiller ces enseignants en connaissances et en supports matériels utiles pour l'initiation des jeunes aux concepts de conservation et de gestion durable de la biodiversité.

Tableau n^0 1 : Récapitulatif des réunions de sensibilisation organisées

Structure	*Thématiques*	*Nombre*	*Participants*
Antenne Nord	***Braconnage, transhumance, respect des lois, pêche illégale, pacage d'animaux dans le parc, destruction des barbelés, gestion des feux de brousse, etc..***	***10***	***160***
Antenne Sud		***8***	***164***
Antenne Ouest		***12***	***274***
Antenne Est		***10***	***265***
Service Conservation/PAA	***Ateliers, transhumance, braconnage, plateformes de collaboration, gestion durable des ressources etc..***	***33***	***845***
TOTAL		73	1708

1.2 Poursuivre les travaux d'entretien et de matérialisation des limites du PNMD

1.2.1 Assurer l'entretien des limites plantées.

Les limites situées sur les segments S-A (12 km), D - E (10 km) et J – K (8 km) objet d'entretien et de reboisement depuis quelques années déjà, ont été entretenues trois fois chacune au cours de l'année. Le segment P-Q (22,5 km) ouvert sur 8 km pour la première fois au premier semestre, a également été entretenu en aout et Décembre. La perte de nombreux plants des suites de piétinement par le bétail et des feux non contrôlés allumés principalement par les éleveurs transhumants et résidents ont malheureusement obligé à procéder une fois de plus à des opérations de regarnissage en plants. Les entretiens ainsi que les opérations de trouaison et de mise en terre de plants en remplacement de ceux détruits, ont été réalisés comme par le passé par des groupes organisés composés des habitants des localités riveraines du PNMD. Au total, plus de 6000 plants ont été utilisés à cet effet.

1.2.2. Ouvrir, matérialiser et reboiser les limites non naturelles du parc.

Sur le plan du reboisement, la limite non matérialisée du parc entre les points de référence P et Q, distants de 22,5 km, a été ouverte et reboisée avec environ 7500 plants de teck. Ce travail a été réalisé en partenariat avec deux groupes de jeunes des villages Lena et Mba'am. Après quelques essais sans succès de collaboration avec les jeunes de ces villages dans les années 2007, 2008 et 2009 au plan de l'apiculture ; il est à espérer que cette nouvelle opportunité puisse

véritablement contribuer à établir une plate forme de collaboration avec les jeunes et les populations de cette localité.

1.2.3. Initier le bornage du PNMD

Cette activité programmée dans le cadre des prévisions budgétaires du Ministère des Forets et de la Faune (MINFOF), n'a malheureusement pas eu lieu faute de dotation financière.

1.2.4. Poursuivre la fermeture des passages à bétail.

Les principaux passages donnant accès au bétail dans le parc, ont été identifiés et réhabilités notamment aux points de référence « A, C, Q et D » et le flanc Ouest ainsi qu'au sud Ouest du Parc.

Au total, une quinzaine de passages d'une longueur totale d'environ 2500 mètres ont été réhabilités à l'aide de fil barbelé fixé sur de solides pieux préalablement traités à l'huile de vidange pour lutter contre les attaques des termites

En termes de refoulement, près de 1500 bœufs ont été refoulés du parc national au cours de l'année, appartenant à de nombreux éleveurs installés à la périphérie du parc national ou en provenance d'autres localités. Bien que plusieurs éleveurs semblent respecter les consignes données au cours de la grande campagne de sensibilisation conduite en prélude à la transhumance, quelques éleveurs récalcitrants s'entêtent à parquer leur bétail dans le PNMD. L'absence d'une réaction musclée du service de la conservation ne permettra pas de décourager ces téméraires.

1.3 Mise en œuvre du plan de surveillance

Le plan de surveillance du PNMD faut-il le rappeler, se structure autour des points ci-après :

Le découpage du parc national en quatre secteurs encore appelés antennes dotés chacun d'au moins une dizaine d'écogardes et placés sous la coordination d'un chef d'antenne nommé par le conservateur (Nord (Mbakaou), Est (Mbitom), Ouest (Doumé) et Sud (Yoko));

- Des postes avancés de surveillance rattachés aux antennes et servant de base pour le déploiement ponctuel du personnel écogardes (Nord (Miyéré et Meidjamba), Est (Liguim), Ouest (sengbe, Gwassembe) et Sud (Ngoum et Makaigne).

- la prescription d'un minimum de 10 jours de patrouilles mensuelles à l'intérieur du parc par écogarde à raison d'au moins 6km par jour de patrouille;
- l'organisation d'au moins une opération spéciale de contrôle (Opération coup de poing) par semestre ;

- la combinaison des patrouilles mobiles, fixes et mixtes impliquant à la fois les communautés riveraines et des éléments des Forces de Maintien de l'Ordre ou de l'armée.

L'introduction depuis plus de deux ans du Spatial Monitoring and Reporting Tool (SMART) pour la planification, le suivi et le reportage des missions de surveillance, cet outil permet par ailleurs une gestion actualisée et proactive des patrouilles.

Les problèmes d'insécurité au niveau des pays voisins auront malheureusement limité les possibilités de déploiement des équipes du (BIR) qui se sont révélées très utiles par le passé.

1.3.1 Organisation des opérations de surveillance et de contrôle

Les opérations de surveillance et de contrôle relatives à la protection du PNMD ont comporté un ensemble de missions de plusieurs types à savoir :les patrouilles mobiles à l'intérieur et en périphérie du parc, des patrouilles fixes, des opérations coup de poing ou patrouilles mixtes ayant la particularité de combiner les patrouilles fixes et mobiles, d'intervenir aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc et associant simultanément des éléments de plusieurs antennes, des éléments des forces de l'ordre et des membres de la communauté riveraine. Ces dernières opérations présentent l'avantage de mobiliser un effectif plus important de personnes et de couvrir de plus vastes étendues. Les missions de bio monitoring ont également contribué à la surveillance du parc. Au terme de l'année, on comptabilise (voir tableau 2 ci-dessous) 176 missions dont 21 missions coup de poing, 103 missions de Lutte contre le braconnage pour des efforts d'environ 3400 hj.

Ces efforts ont résulté en la saisie (voir tableau 3) de plus de 1,6 tonne de viande de brousse, 53 armes dont une de grande chasse, 219 munitions. Par ailleurs, sensiblement 900 collets en acier ont été désamorcés.

L'on note une couverture de plus de 75% du PNMD au cours de l'année 2014ceci grâce aux activités de bio-monitoring qui auront permis un ratissage plus régulier et homogène de l'aire protégée contrairement aux patrouilles qui

malgré les consignes ont toujours tendance à se concentrer le long des zones d'accès aisé.

Ces efforts ainsi que leurs résultats auraient pu être améliorés n'eut été les absences de plus en plus chroniques de certains écogardes et à la limite l'abandon de poste de travail de plus d'une dizaine d'agents malgré la prise en solde effective de ces derniers par le trésor public. A cette raison, il convient d'ajouter l'empêchement majeur des éléments du BIR (Brigade d'Intervention Rapide) dont l'implication dans les patrouilles permettait de suppléer à un certain nombre d'absences.

Tableau n^0 2 : Etat récapitulatif des efforts de surveillance (janvier-décembre 2014)

Type de mission	Nbre de missions	Nb. De Patrouilles/jours	Nb de Patrouilles.nuits	Distance (km)	Nb Homme/jours
Bio monitoring	21	167	146	2241.2	847
LAB	103	342	239	4281.3	1520
Recherche	16	86	70	718	332
Coup de poing	21	98	77	2260	553
Poste fixe	15	35	20	232	138
Total	**176**	**728**	**552**	**9732.5**	**3390**
Moyenne Mensuelle par antenne	4	15	12	203	71

Sur l'ensemble du site et pour toutes les missions de surveillance et de contrôle l'on a enregistré une moyenne mensuelle par antenne de 4 patrouilles pour une durée de plus de 15 jours de patrouille par mois, ce qui est nettement supérieur aux prévisions d'au moins 10 jours de patrouilles par mois par antenne. Cette moyenne ne doit cependant pas masquer certaines inégalités entre les antennes mais surtout la prise en compte des missions de suivi écologique.

Tableau n^0 3: Résultats des efforts de surveillance (janvier – décembre 2014)

Structure	Gibier (Kg)	Armes	Munitions	Collets	Filets de pêche/ Palangres	Armes blanches	Pirogues détruites	Campements détruits
Coup de poing	340	10	57	586	13	15	21	10
Antenne Est	283	27	65	172	5	9	4	37
Antenne Ouest	128	4	13	22	55	3	5	20
Antenne Nord	178	9	69	113	0	0	0	48
Antenne Sud	694.5	3	15	3	30	0	0	15
Total	**1623.5**	**53**	**219**	**896**	**103**	**27**	**30**	**130**

Tableau n° 4: Evolution annuelle des résultats des efforts de patrouille (2008-2014)

	Gibier (Kg)	Armes	Muni-tions	Collets	Filets de pêche/ Palangres	Machet-tes/ couteaux	Pirogues	Campe-ment de chasse
2008	3500	25	85	730				
2009	6257	13	395	187				
2010	4625	24	343	380	85	15		17
2011	4212.2	33	500	1139	27	26		32
2012	3411.5	32	93	249	316	27	22	34
2013	2282	79	862	802	1489	86	27	43
2014	1623.5	53	219	896	103	27	30	130

Tableau n^0 5 : Efforts de surveillance par écogarde

	Nom et prénoms des éléments	Poste fixe	Nbre de patrouille en forêt	Nbre de jours en forêt	Distance (km)	Sejour moyen mensuel	Antenne
1	Charles PASSI	7	23	142	1870	11.8	Nord
2	Bouba ABDOURAMANOU	16	21	127	1459	10.6	Est
3	Thierry NGAMBA A.	12	16	118	2305	9.8	Ouest
4	Jean Paul MANI E.	24	15	113	1728	9.4	Est
5	Nicolas G. NGA O.	1	19	107	2030	8.9	Nord
6	Andre DJOULDE	11	18	105	2129	8.8	Ouest
7	Edgar Désiré AMBASSA	1	14	105	1569	8.8	Nord
8	Roger DOUDJAR		15	104	1304	8.7	Nord
9	Vohod NDJEIKAIWA	7	15	100	1274	8.3	Est
10	Mouhamadou HAMADJODA	19	18	98	1494	8.2	Est
11	Cyrille NYEMGAH	20	14	95	1756	7.9	Sud
12	Aoudou MGBANTSE	6	13	88	1065	7.3	Est
13	Olivier NDOUMBA	15	12	83	1731	6.9	Ouest
14	BOBBO		10	71	617	5.9	Nord
15	Wilbah MBOUDGA	19	10	65	1045	5.4	Ouest
16	Jean Paul MVOUTOUM	20	9	57	1017	4.8	Ouest
17	Roger F. ZOM a BETCHEM		8	45	596	3.8	Nord
18	Sanda OUMAROU	14	7	45	999	3.8	Ouest
19	Jean Bernard TSIMI	6	8	39	555	3.3	Sud
20	Jacob KELEVED	24	7	34	1061	2.8	Sud
21	Cyrille EVEZO'O B.	13	6	34	991	2.8	Sud
22	Christian EPOLE	21	6	30	535	2.5	Est
23	Emerant S. BIKELE	22	4	30	419	2.5	Est
24	Abdelaziz DJOUMGBE	4	6	26	356	2.2	Sud
25	Mathurin GBAIKA		4	25	716	2.1	Ouest
26	Ferenzi WANGUELI	21	4	23	310	1.9	Est
27	Serge TOKPA P.		6	21	433	1.8	Sud
28	Alirou MFOUAPON	3	4	20	305	1.7	Sud
29	Michel V. MBOZO'O		2	20	195	1.7	Nord
30	Saliou BOUKAR	5	3	17	159	1.4	Ouest
31	Gerald MASHFANDOH	6	4	15	385	1.3	Sud
32	Dieudonné HOB MBAGA		1	6	0	0.5	Sud
33	Huguette MESSINA	2	1	5	47	0.4	Sud
34	Mouhamadou ABDOULKARIMOU		1	5	47	0.4	Nord

L’examen du tableau ci-dessus appelle les commentaires ci-après :

- 34 écogardes sur 41 que compte le PNMD ont plus ou moins participé aux activités de surveillance du parc au cours de l’année ;

- dix écogardes ont participé chacun à moins de 5 patrouilles en forêt en douze mois d’activité soit 30% des effectifs actifs;

- deux écogardes seulement ont atteint et dépassé l’objectif de 10 jours de patrouille en forêt par mois.

Afin de motiver et encourager les meilleurs écogardes, la résolution prise l’année dernière de primer dorénavant les cinq meilleurs écogardes de l’année sera appliquée sur la base des éléments du tableau n^0 4 ci-dessus.

Carte 1 : Représentation graphique des efforts de surveillance janvier-décembre 2014 au PNMD

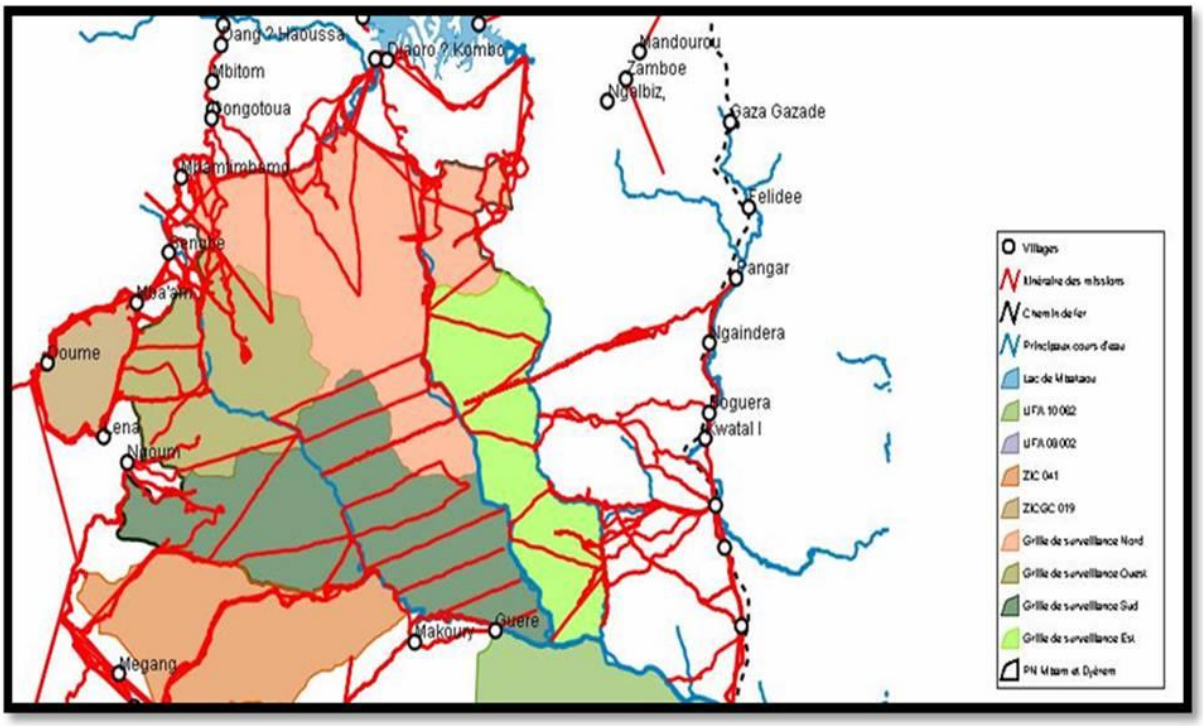

1.3.2 Former/recycler le personnel aux procédures d'investigation et de constatation des infractions.

Au terme des différents ateliers tenus avec les magistrats, des OPJ à compétence générale ou Spéciale, le projet a organisé un atelier de recyclage des écogardes en matière d'investigation, de constatation des infractions, de montage de Procès Verbaux de constatation des infractions et de suivi du contentieux depuis la constatation des infractions jusqu'à l'exécution des décisions de justice. Tenu pendant deux jours, l'atelier a été animé par quatre magistrats de la juridiction de Tibati et encadré par les responsables du service de la conservation et du projet WCS. La méthodologie adoptée était ponctuée de cours théoriques et pratiques et des études de cas. Il reste à espérer que les écogardes sauront faire bon usage des enseignements reçus.

1.3.3 Suivi des contentieux

Au terme des différents ateliers organisés entre les autorités judiciaires et le service de la conservation d'une part et le renforcement des capacités du personnel de ce même service en matière de constatation des infractions d'autre part, les retombées au plan de la gestion du contentieux se font encore attendre.
Il y a lieu de noter que le traitement de nombreux cas d'infraction se limite au niveau des rapports d'infraction. En effet, le service de conservation peine encore à diligenter les procès verbaux vers les juridictions compétentes.

Sur plus d'une centaine d'interpellations, l'on dénombre à peine une dizaine de cas qui ont été véritablement entendus et moins d'une demi-douzaine de Procès-verbaux transmis en justice en un an.

Tableau n^{0} 6: Etat récapitulatif du contentieux (janvier – décembre 2014)

Structure de contrôle	Procès Verbal/Affaire	Motif	Juridiction
Antenne Nord	-NINGA Roger -MOUSSA NLENLE -OUMAROU SANDA	Abattage d'espèces protégées ; détention illégale d'arme et munitions	Tibati (octobre 2014)
Antenne Est	-AFADA Bruno	Braconnage en période de fermeture de chasse, détention sans permis des dépouilles animales	Bertoua (octobre 2014)
Antenne Sud	-Moigong Paul -BOIVING Désiré et HAMADOU GBORONG	Détention d'arme et munitions et circulation dans une aire protégée	Ntui ; jugement non rendu

II PROGRAMME RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE

Objectif Spécifique : Les connaissances biologiques, écologiques et socioculturelles du PNMD et sa zone périphérique sont améliorées

2.1. Améliorer les connaissances de base sur la biodiversité du PNMD

2.1.1 Identifier les thèmes de recherche prioritaires pour étudiants pour l'année 2014

De multiples échanges avec les universités Camerounaises (l'Université de Dschang, l'Université de Yaoundé 1, L'Université de Ngaoundéré, l'Université des Montagnes) et étrangères (l'Université de Louvain (Belgique), l'Université Sherbrooke (Canada), l'Université de California (USA)) ont permis de s'accorder sur des thématiques de recherche, la caractérisation des étudiants susceptibles d'être accueillis ainsi que les modalités pratiques nécessaires pour un séjour productif sur le site du PNMD. Ces préalables ont permis de recevoir dès mars 2014 les premiers stagiaires.

2.1.2 Assurer l'encadrement des étudiants stagiaires

Le projet a accueilli au total huit étudiants en provenance des universités nationales et étrangères dont trois des Universités étrangères (Université de California aux USA, l'Université de Louvain en Belgique et l'Université de Sherbrooke au Canada) et cinq autres de deux Universités Camerounaises (Yaoundé 1 et Dschang) et une doctorante enseignante à l'Université de Ngaoundéré. Par ailleurs, deux équipes de chercheurs interuniversitaires ont mené des activités de collecte de données dans le PNMD

2.1.3 Poursuivre les études sur la phénologie de certaines espèces appétées par les chimpanzés

Le suivi des deux parcelles de *Sarcophrynium prionogonium et Megaphrynium macrostachyum,* espèces de marantacées très appétées par les chimpanzés dans des forêts galeries du PNMD s'est poursuivi par la collecte mensuelle des données. La particularité de l'année aura été l'enrichissement de ces parcelles par 160 plants de ces mêmes espèces produits en pépinière à la base de Mbakaou. Ces différents travaux ont été réalisés en collaboration avec l'équipe CABAlliance de Ebo Forest.

2.1.4. Identifier et évaluer les sources de conflits de gestion des ressources naturelles dans et autour du PNMD

En plus des travaux en cours de l'enseignante de l'Université de Ngaoundéré sur les déterminants des conflits agropastoraux dans les arrondissements de Tibati et Ngaoundal, une nouvelle étude a été menée avec une étudiante de l'Université de Dschang. L'étude intitulée problématique du pastoralisme à la périphérie nord du PNMD a été conduite par Mlle DONFACK S. Laura de la Faculté d'Agronomie et des sciences agricoles (FASA) de l'Université de Dschang dans le cadre d'un mémoire d'ingénieur des travaux des eaux et forêts. Les résultats ont produit une typologie des éleveurs de la périphérie du PNMD, défini les déterminants de la transhumance, caractérisé les conséquences de la transhumance sur la biodiversité du PNMD, évalué les efforts fournis par le projet ainsi que les besoins nécessaires pour la cohabitation pacifique et bénéfique entre pastoralisme, agriculture et conservation.

2.1.5. Poursuivre les recherches sur le statut des espèces phares du PNMD

Deux étudiants de l'Université de Yaoundé 1 ont été orientés à étudier la fréquentation des salines du PNMD dans le cadre de leurs travaux de mémoire de DESS. Motivés par l'existence d'une banque de données d'images photos et vidéo collectées par le projet WCS sur deux salines du PNMD à partir de photo-pièges, ces étudiants ont choisi de travailler chacun sur une des salines et sur une espèce précise. Monsieur Nanfack Arsel et Mademoiselle Simo Margaret se sont intéressés à « contribuer à la connaissance de l'écologie des éléphants dans la saline Kpayere 1 pour le premier et l'écologie du buffle dans la saline Kpayere 2 pour le second dans le PNMD ». De manière spécifique, il s'est agit de caractériser chacune des salines, répertorier l'ensemble des animaux qui les fréquentent, déterminer les heures de fréquentation des espèces cibles (éléphants ou buffles), comportements et activités de ces espèces selon la saline concernée, les interactions avec les autres espèces ainsi que les interfaces Hommes – éléphants/buffles sur la saline. Au terme de l'analyse des images et des observations faites sur le terrain, il en est ressorti la présence d'une forte diversité faunique sur les salines dont les espèces les plus abondantes et les plus assidues sont : Eléphant, Buffle, Cob défassa, Bongo, Cob de Buffon, Hylochère et Babouin, hérons, ombrettes, rapaces. On note également une forte présence des éléphants en février, mars et juin. Si ces données venaient à être confirmées au cours des prochaines années, elles justifieraient davantage le développement

de quelques infrastructures d'accueil et surtout la promotion des activités d'écotourisme au PNMD.

2.1.6. Initier les études de sylviculture du xylopia

Deux étudiants ont mené leurs travaux sur cette problématique dont Georges Kedl étudiant de l'Université de Sherbrooke au Canada sur la régénération naturelle du xylopia dans le cadre d'un mémoire de licence et Mlle Tchomguem Vanessa de la FASA (Université de Dschang) sur la domestication du xylopia dans le cadre d'un stage pré-optionnel. Si le premier a permis de caractériser les densités des peuplements, les classes de diamètre de xylopia et la régénération naturelle dans les forêts de transition et les forêts matures, le second a testé à base de plusieurs substrats, la levée de dormance des différentes formes de graines de xylopia en pépinière pendant deux mois.

2.1.7 Poursuivre les missions de prospection de l'avifaune et des poissons du Djerem

Les travaux sur l'ychtiofaune du Djerem ont eu lieu de Mars à Juin 2014 avec la collaboration de l'Université de Louvain de Belgique à travers les travaux de stage de Mademoiselle Solheid Manathan dans le cadre d'un Mémoire de Master. Lesdits travaux ont confirmé l'existence de la trentaine d'espèces sur le cours d'eau Djerem ainsi que l'intérêt du suivi de l'exploitation de cette ressource sur le Djerem par rapport au lac de Mbakaou. Bien qu'il soit observé une tendance à la baisse à la fois sur la taille et les poids moyens des espèces prélevées sans pour autant que ces différences soient statistiquement significatives, il en est ressorti de l'étude que la pression humaine est plus forte sur le lac que sur le Djerem. La recommandation forte de l'étude a été de maintenir voire améliorer le mode de gestion actuel de la pêche sur le Djerem.

2.1.8 Evaluation du potentiel éco-touristique du PNMD

Mademoiselle Shey Mercy de l'Université de Yaoundé 1 a choisi le thème « Evaluation et valorisation du potentiel éco-touristique dans le PNMD et sa périphérie » pour son sujet de Mémoire de DESS. Cette étude a permis de recenser les éléments biologiques, physiques, sociaux et culturels dans le PNMD et à sa périphérie susceptibles d'être valorisés au plan éco-touristique. Elle a également établi un état des lieux de l'existant en matière d'éco-tourisme, de la perception des uns et des autres, évalué les forces, faiblesses, contraintes et

opportunités préalables à la promotion de l'écotourisme dans la région du PNMD.

2.1.9 Changement climatique et adaptation

Dr Nicola Anthony de l'Université de New Orleans de Lousiana aux Etats-Unis d'Amérique a conduit une mission de recherche d'une semaine au PNMD en partenariat avec des chercheurs de l'Université de Buea. Les travaux qui ont porté sur trois groupes d'espèces à savoir les grenouilles, les souris et les céphalophes, visaient à étudier les capacités d'adaptation et de résistance de ces différentes espèces au changement climatique. La localisation du PNMD du Mbam et Djerem dans une zone de transition, constitue un site idoine pour mesurer les atouts génétiques et morphologiques qui prédisposent les différentes espèces à résister au changement climatique. Dans ce même contexte, il a été procédé à la remesure des parcelles TROBIT (Tropical Biomes in Transition) mises en place dans le PNMD en 2007 en vue de suivre les effets des changements climatiques sur les écosystèmes des zones de transition.

2.2 Consolider le système de suivi écologique et socioéconomique du PNMD

Deux importantes activités ont été conduites au plan du suivi écologique et socioéconomique, il s'agit de la campagne de suivi écologique et de la consolidation de l'étude socioéconomique du PNMD et sa périphérie.

2.2.1. Assurer le suivi continu des tendances des espèces clés et des activités humaines dans le PNMD

Une vaste campagne de suivi écologique a été conduite sur l'ensemble du territoire du PNMD visant à déterminer de nouveau l'abondance relative de nombreuses espèces et évaluer les tendances en cours depuis la dernière campagne de 2008-2009. Au plan du dispositif, 31 recces ont été établis de manière homogène voir carte n0 2 et entièrement couverts pour une distance totale de 758,5Km. L'analyse des résultats a permis de disposer de nouvelles données sur le niveau d'abondance relative et l'aire de distribution de la plupart des espèces de moyens et grands mammifères du PNMD. De manière générale, les indices de présence des éléphants sont satisfaisants dans l'ensemble du parc, bien que l'on note un déplacement de l'aire de concentration du sud vers le Nord

du parc ce qui confirme la forte pression humaine toujours décriée dans le Sud-est du parc. Ces résultats confirment également la grande richesse du Noyau central du parc, zone située entre les cours d'eau Mekié à l'Ouest et Djerem à l'Est et la grande pauvreté de la zone située à l'Est du Djerem marquée par les effets du front agricole et de la pression anthropique le long du chemin de fer. Ces résultants relèvent également une nette amélioration de l'abondance des indices de présence du chimpanzé dans le parc.

Quant aux indices de présence d'autres espèces telles bongo, différents céphalophes et primates diurnes, ils sont également en nette amélioration par rapport aux précédentes campagnes comme l'indique le tableau ci-dessous..

Pour ce qui est des activités humaines, les indices de chasse tels pièges actifs, douilles de cartouches ont été identifiés sur l'ensemble des recces parcourus, avec un pic dans la partie Sud-est.

On note également une concentration des indices de transhumance dans la pointe Nord du parc.

Malgré le maintien de la pression humaine, on note une légère amélioration dans l'aire de distribution des principales espèces que sont les éléphants et chimpanzés et une relative stabilité au plan de l'abondance relative de la plupart des espèces.

2.2 Consolider le système de suivi écologique et socioéconomique du PNMD

Dans le souci d'évaluer les changements intervenus depuis le dernier biomonitoring systématique effectué en 2009, le projet a conduit une nouvelle campagne d'inventaire par la méthode des recces. Au total, 31 recces ont été parcourus dont (05 au nord, 11 dans le noyau central, 09 dans la partie Est et 06 à l'ouest), pour une distance totale de 758,5Km.

Carte n^0 2 : Plan de sondage, réalisation et évolution des tendances (2007-2014)

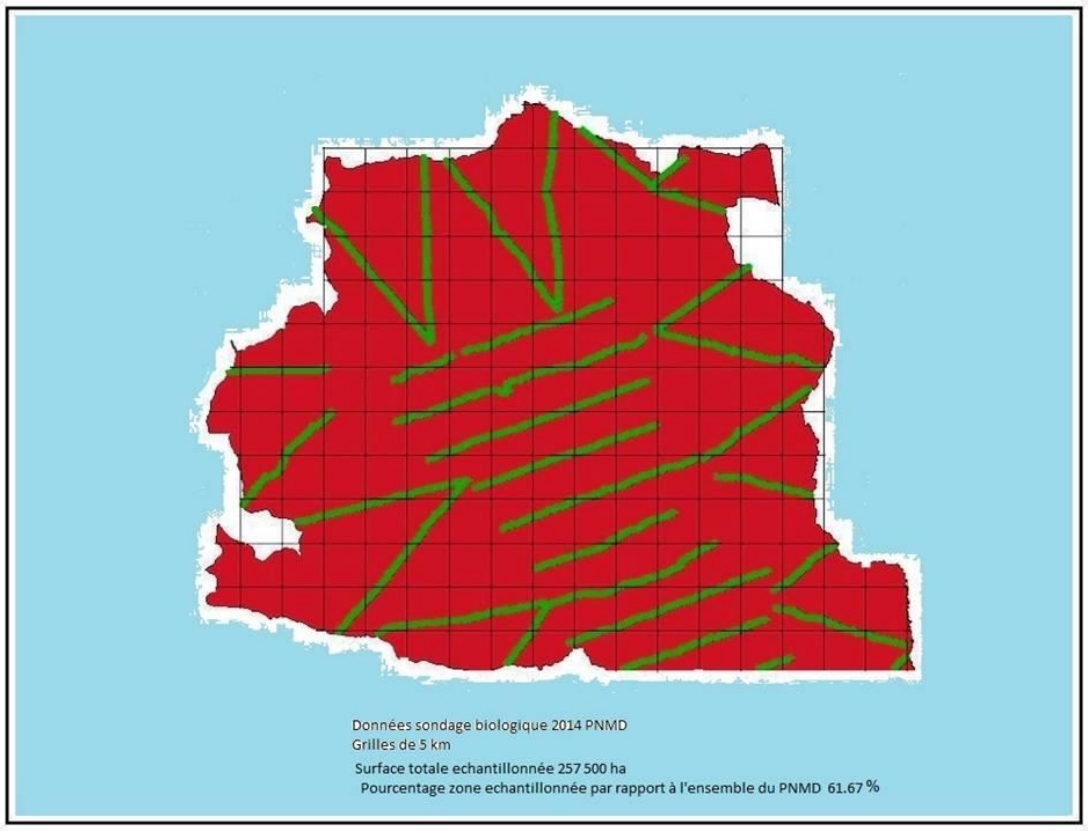

Carte n^0 3 : Evolution des tendances de distribution (2007-2014)

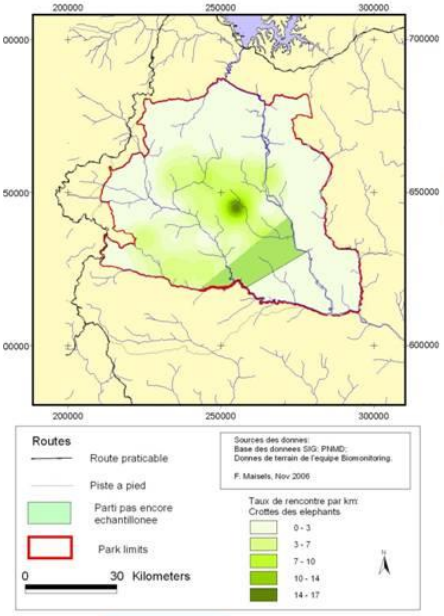

(a) 2007

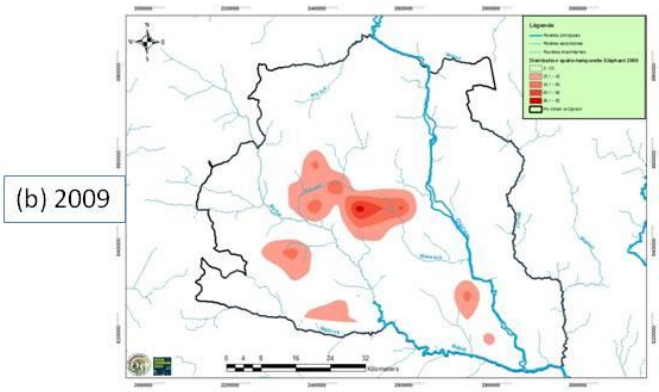

(b) 2009

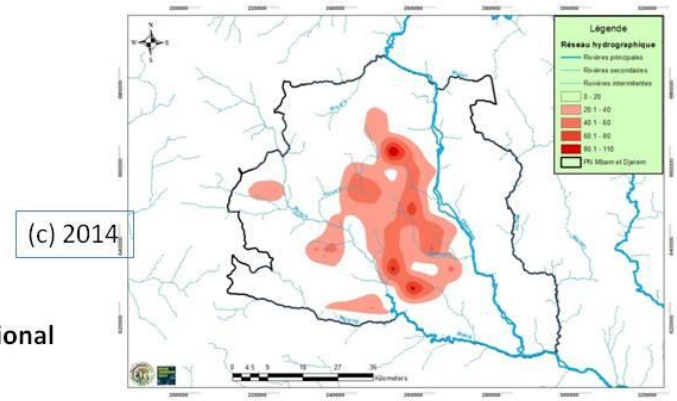

(c) 2014

Trends of elephant population's home range in Mbam& Djerem National Park from 2007 to 2014

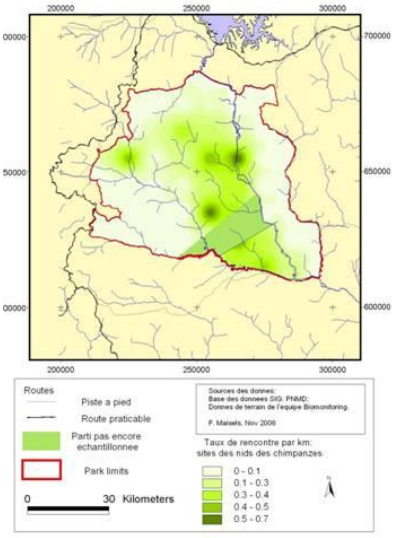

(a) 2007

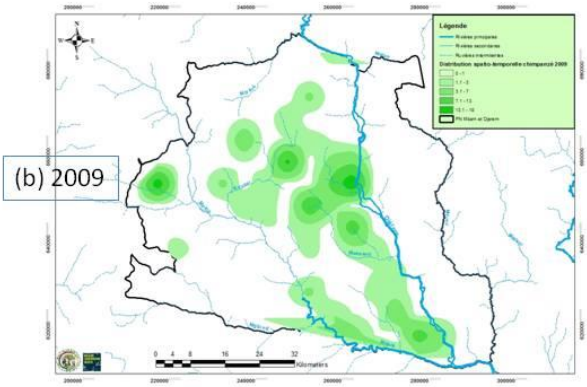

(b) 2009

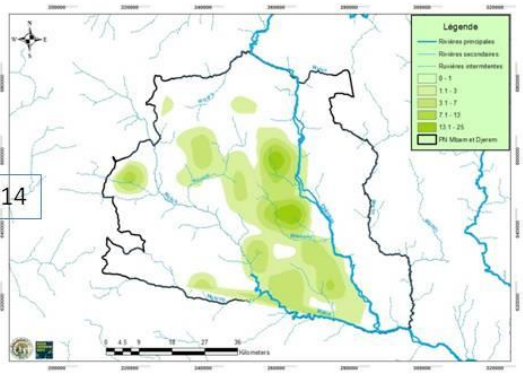

(c) 2014

Trends of Chimpanzee population's home range in Mbam& Djerem National Park from 2007 to 2014

Tableau n^0 7: Les indices d'abondance relative des principales espèces

Nom scientifique	Noms communs	Indice /Km (IKA) 2009	Indice /Km (IKA) 2014
Loxodonta africana	Elephant	1.71	3.56
Pan troglodytes	Chimpanze	0.013	0.42
Syncerus caffer	Buffle	0.5	0.6
Tragelaphus euryceros	Bongo	0.33	0.55
Potamochoerus porcus	Potamochère	0.21	0.62
Phacochoerus africanus	Phacochère	0.02	0.08
Hylochoerus meinertzhagenii	Hylochère	0.05	0
Kobus kob	Cob de Buffon	0.05	0.21
Kobus ellipsyprimnus	Cob défassa		0.02
Cercopithecus cephus	Moustac		0
Colobus guereza	Colobe noir et blanc (magistrat)	0.1	0.1
Cercopithecus nictitans	Hocheur	0.37	0.49
Lophocebus albigena	Cercocèbe à joues grises	0.24	0.33
Papio anubis	Babouin doguera	0.25	0.4
Cercopithecus pogonias	Singe couronné	0.001	0.09
Cercopithecus neglectus	Singe de Brazza	0.01	0.01
Tragelaphus scriptus, Tragelaphus spekei et Cephalophus sylvicultor	U3 (guib harnaché, le sitatunga et céphalophe à bande dorsale jaune)	0.46	0.8
Signe de présence du bétail		0.006	0.05
Signe de braconnage		0.63	0.22

2.2.2 Mise à jour des données socioéconomiques.

Dans la perspective de la réactualisation du plan d'aménagement du parc national du Mbam et Djerem arrivé à expiration depuis bientôt deux ans, le projet d'appui à l'aménagement du parc national du Mbam et Djerem a initié une étude à cet effet qui a été réalisée au cours de l'année 2014 en consolidation de celle effectuée en 2013. Environ 700 ménages ont été interviewés en plus des 431 ménages de l'an dernier, soit un total de plus de 1100 ménages sondés autour du Parc National du Mbam et Djerem (PNMD). Cette étude conduite par un consultant s'est ainsi étendue sur 32 villages et quatre campements sur environ 75 que compte la périphérie du PNMD.

Les résultats préliminaires de cette étude font état de ce que :

Le Céphalophe à bande dorsale noire et les petits singes (Babouin, Hocheur, Magistrat etc) sont les espèces fauniques les plus exploitées par les riverains du PNMD tandis que les silures (silures noires, silures panthère etc) sont les espèces de poisson les plus exploitées.

La diminution de la faune serait le fait du braconnage pour les uns et son augmentation serait liée à la présence du PNMD. Le poisson quant à lui diminue suite à l'usage des outils de pêche non conventionnels. Ces derniers sont

constitués majoritairement des filets de petites mailles (‘’deux doigts’’) qui capturent les poissons de petite taille.

Plus de 70% des interviewés disent reconnaitre l’existence de la réglementation en matière de faune et des forêts au Cameroun à travers des réunions de sensibilisation organisées par les services de la conservation (MINFOF et WCS) depuis moins de dix ans. Lesdits enquêtés pensent majoritairement que cette réglementation est adaptée.

L’existence du PNMD est connue des enquêtés à plus de 70%, depuis environ dix ans, par les bons soins du service de la conservation.

Les limites du PNMD sont connues par moins de 50% des enquêtés, mais par plus de 70% des interviewés des villages situés à moins de 5 km des limites du parc.

Moins de 50% des enquêtés disent avoir participé à la gestion des ressources naturelles du PNMD. La majorité des enquêtés déclare que le PNMD est bien géré pour leurs progénitures cependant, cette gestion du parc n’est pas bénéfique à la génération actuelle.

En termes d’activités économiques, l’agriculture reste et demeure l’activité principale la plus pratiquée par les riverains du PNMD. Cette étude a également permis d’établir les revenus minimums moyens mensuels par secteur d’activité.

III-PROGRAMME COGESTION ET VALORISATION DES RESSOURCES.

Objectif Spécifique : Les parties prenantes sont impliquées à la gestion du parc et les initiatives de développement compatibles avec les objectifs de gestion durable au niveau local sont promues

3.1 Renforcer les capacités organisationnelles des parties prenantes

La faible capacité organisationnelle des communautés riveraines du parc national du Mbam et Djerem restera pendant encore longtemps un des principaux obstacles à la gestion durable des ressources naturelles. Les actions du projet dans ce domaine portent à la fois sur l'appui à la constitution des entités légales et la facilitation des rencontres des groupes déjà constitués.

3.1.1. Soutenir l'organisation des assises du CAT (Conseil de l'autorité traditionnelle) et de ses démembrements régionaux

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action élaboré et adopté à Tibati par les délégués du Conseil de l'Autorité Traditionnelle réunis à Tibati en aout 2013, quatre réunions de suivi évaluation ont été organisées à savoir une rencontre du bureau du CAT à Tibati et trois rencontres des démembrements du CAT que sont le CRATA réuni à Tibati, le CRATC réuni à Yoko et le CRATE réuni à Mbitom Gare. Le projet et le service de la conservation ont apporté des appuis techniques et financiers pour la tenue de ces différentes assises. Au cours de ces rencontres, les responsables traditionnels ont tour à tour présenté les actions menées dans leurs ressorts territoriaux respectifs. C'est à l'unanimité que le conseil a recommandé la reconduction du même plan d'action pour l'année 2015. Toutefois, le Président du conseil a décrié la disparité observée au niveau de l'exécution du plan d'une chefferie à une autre et invité ses paires à soutenir davantage les activités du PNMD. Il faut surtout espérer une véritable appropriation à court terme de ce processus par les autorités traditionnelles elles mêmes par une prise en main de la planification et de la tenue des rencontres.

3.1.2. Renforcer les capacités organisationnelles des groupes d'utilisateurs des ressources naturelles.

Les actions de sensibilisation, d'appui à la tenue des assemblées constituantes et autres actions de facilitation entreprises par le projet ont permis la création ou l'actualisation du statut juridique de six nouveaux groupes légaux il s'agit de :

i) Le groupe d'une vingtaine de femmes réunies au sein de la SCOOPS des producteurs des Racines et Tubercules de Mbakaou, a été légalisé et est fonctionnel ;

ii) La Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS) « Espoir de Ngoum » des jeunes du village Ngoum actifs dans les travaux agricoles mais également chargés de l'entretien des limites du point K à L. ;

iii) Les SCOOPS PACA du village Liguim et KOUMOUI du village Mbitom dans le secteur Est du parc, actives dans les domaines de la pêche et de l'agriculture. Il faut noter par ailleurs que la restructuration des GICs d'éleveurs en coopératives simplifiées se poursuit. En effet, les dossiers de trois nouveaux groupes d'éleveurs sont en cours de traitement au niveau de Ngaoundéré depuis mi-décembre 2014.

3.2 Promouvoir des initiatives de gestion durable

3.2.1 Accompagner les communautés de Doume Yoko dans le processus de suivi de leur convention avec l'exploitant de leur ZICGC

Longtemps restée en veilleuse faute de trouver un partenaire fiable et fort de sa proximité avec le parc national du Mbam et Djerem, une rencontre avec les bénéficiaires de la zone de chasse concernée a conduit au constat de désistement de fait du Guide de chasse engagé dans un partenariat de cogestion avec les communautés bénéficiaires de la zone de chasse. Le constat de la défaillance du partenaire financier à conduit à la mise en place d'un nouveau plan d'action dont un des déclencheurs sera la préparation d'une correspondance à adresser au Ministre des Forets et de la Faune, le notifiant de la rupture du contrat avec le partenaire financier. La mise en œuvre de ce plan d'action permettra de maintenir ce projet dans le répertoire des initiatives génératrices de revenus compatibles avec la gestion durable des ressources du PNMD.

3.2.2. Poursuivre l'encadrement et l'appui aux pêcheurs et apiculteurs riverains du PNMD

3.2.2.1 Encadrement et Appui aux pêcheurs

i) promotion des activités de pêche durable

L'année a été marquée par la conduite des deux campagnes de pêche dans la zone du Nord et la reprise des activités de pêche en novembre dans le secteur Est après la levée de la suspension survenue en 2010 dans ce secteur Est des suites de nombreuses violations des clauses de la convention par les pêcheurs et de la mauvaise organisation du système de suivi. Aussi les nombreuses interventions et plaidoiries des autorités traditionnelles et des groupes des pêcheurs ont amené, le service de conservation du PNMD à rouvrir cette activité au Sud Est du parc. Au terme de plusieurs rencontres et discussions, les différentes parties (pêcheurs et service de la conservation) se sont accordés sur les clauses de collaboration et signé un nouveau protocole d'accord définissant les objectifs, droits et obligations de chacune des parties.

Trois sociétés coopératives simplifiées ont ainsi pu reprendre l'activité. Il s'agit des coopératives suivantes : KOUMOUI et PACA du village Liguim, NIM KI NIM de Mbitom- gare. Au total, six (06) sociétés coopératives de pêche ont été actives au cours de la dernière campagne de pêche sur le Djerem.

Dans un souci de bonne gestion des revenus issus de la pêche, le projet PAA/PNMD, en accord avec les intéressés, a institué une épargne obligatoire d'un montant de 5500 FCFA, payable à chaque sortie de pêche et remboursables/recouvrables à l'inter campagne et surtout à la rentrée scolaire.

ii) Bilan des campagnes de pêche.

L'expérience pilote de pêche se révèle au cours des ans comme étant une importante source de protéines et de revenus directs que tirent les populations riveraines du PNMD. Ces activités non seulement occupent un bonne tranche de la population pendant six mois sur douze, mais aussi produit des revenus moyens mensuels (voir tableau ci-dessous) en milieu rural nettement supérieurs au SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) au Cameroun. Les études récentes conduites sur le Djerem par une stagiaire de L'Université de Louvain en Belgique a également confirmé que cette exploitation est assez bien suivie et ne représente pas à ce stade une menace pour la ressource. Par ailleurs, le rôle des associations de pêcheurs dans la lutte contre le braconnage, mieux la

protection du parc s'améliore au fil des ans et consolide ainsi le partenariat gagnant-gagnant souhaité entre la communauté riveraine et les autorités de gestion du PNMD. Ces revenus générés par la pêche mis bout à bout avec ceux de l'apiculture, les frais payés aux pagayeurs, porteurs et aux personnes chargées des entretiens des limites non naturelles du parc constituent sans nul doute une base non négligeable à l'atteinte de l'objectif de contribution du parc au développement socioéconomique local.

Tableau n^0 8: Récapitulatif des droits d'accès et épargnes pêcheurs campagnes pêche 2014

Secteurs/ Campagne	Nombre de pêcheurs	Nombre entrées	Droits d'accès	Fond de solidarité	Epargne pecheurs	Apport Sanctions	Total
Nord/ 1ere campagne	28	60	233000	90000	49500		372500
Nord/ 2emecampagne	57	137	535,000	205,500	519,500	150,000	1,410,000
Est-Sud/1ere campane	26	28	98,000	42,000	22,000	-	162,000
Total	**111**	**225**	**866,000**	**337,500**	**591,000**	**150,000**	**1,944,500**

Tableau n^0 9: Production et rémunération des efforts de pêche

Secteurs/Campagne	Quantité totale pêchée fumé et frais (Kg)	Gain généré (FCFA)	Revenu moyen mensuel pêcheur (FCFA)
	3474.5	4,292,029	
Nord/1ere campagne	182	209,300	**53,587**
	6,024	7,441,411	
Nord/2eme campagne	396	455,400	**46,180**
Est	1,879	2,321,115	**59,515**
Total	**8,299**	**10,217,926**	**53,094**

3.2.2.2 Encadrement et appui aux apiculteurs

Dans le domaine de l'apiculture, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des apiculteurs. Face aux difficultés éprouvées par les apiculteurs, le projet en marge des missions d'encadrement et de suivi réalisées par son personnel a organisé deux sessions d'assistance aux apiculteurs à savoir:

- tenue d'un atelier de trois jours regroupant douze (12) leaders des GIC des villages du secteur Nord du parc (Mbakaou, Boningting, Meidjamba, Sola, Dan Haoussa, Mbitom Conseillé et Tibati) structuré en des enseignements théoriques à Mbakaou et une phase pratique dans les différents ruchers communautaires essentiellement orienté sur les techniques de récolte et d'extraction du miel et sous produits ;

- l'organisation d'une mission de consultant en décembre axée sur la préparation des ruches et les stratégies de colonisation des nouvelles ruches, laquelle a sillonné quelques ruchers et échangé avec les apiculteurs.

Par ailleurs, quelques appuis matériels et logistiques ont également été mis à la disposition des apiculteurs.

Tableau n^0 10. Distribution de nouveaux matériels

N°	Structure d'attache GIC / SCoopS	Enfumoir	Housse de protection
1	KPA-Mbeta/ Boningting	2	2
2	Scoops Nam-Me Wara / Meidjamba	1	2
3	De Wen Me/ Dang-Haoussa	1	2
4	Jeunes apiculteurs de Tibati Tomi	2	2
5	Mikomoyoko/ Mbakaou	1	2
6	GIC de Mbitom-Conseiller	2	2
	TOTAL	9	12

3.2.3. Consolider l'assistance au développement de champs fourragers et à la construction d'abreuvoirs pour éleveurs

Les activités d'assistance à la promotion d'un élevage de type semi-intensif et peu préjudiciable à la survie du PNMD est sans nul doute le secteur socioeconomique ayant consommé le plus de ressources humaines, financières et matérielles. En effet, le secteur a bénéficié des services d'un consultant permanent, de nombreuses facilités et de beaucoup d'attention de la part du

projet (puits abreuvoirs, champs fourragers, réunions de sensibilisation, campagne préparatoire de la transhumance etc..), bien que les résultats ne semblent pas encore à la hauteur des attentes. Les activités de l'année ont porté notamment sur la consolidation des acquis par l'extension des parcelles fourragères, la mise à disposition de semence de brachiaria, et la mise en service des ensembles puits abreuvoirs de Mbide et Serre.

Sur un tout autre plan, notons le voyage d'étude et d'échanges organisé par le projet d'appui à l'intention des éleveurs, visite ayant donné lieu à un partage d'expérience sur la culture du brachiaria à Danfili, Tibati et Ngaoundal.

i) L'extension et sécurisation des parcelles fourragères ;

Le projet PAA/PNMD a procédé à la distribution de plus de 100 kilogrammes de semences pour la mise en place des parcelles individuelles, sous la supervision d'un consultant permanent de l'ONG APEES, spécialisé dans le domaine et commis par le projet d'appui. La superficie totale établie en 2014 est de 1,1611 hectare soit une superficie cumulée de plus de 3 hectares depuis 2013. Le projet a également soutenu la sécurisation des parcelles au moyen de fil barbelé, des pointes, et assuré le suivi de la réalisation des travaux de terrain. Trois (03) parcelles pilotes sont déjà sécurisées dans le secteur de la carrière-Mbide.

Au regard de la taille inconnue du cheptel tout au tour du parc, un élevage semi-intensif s'avère être la solution d'avenir si l'on veut éviter des conflits récurrents avec ces acteurs. Par ailleurs, une récente étude menée auprès de 54 éleveurs du secteur Nord a permis d'estimer à plus de 26 395 têtes , la taille du cheptel à la périphérie Nord du parc, chiffre auquel il convient d'ajouter l'arrivée dans la région de près de 24 000 têtes de bétail en provenance du Nigeria et de RCA suite aux différents conflits dans ces pays voisins.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur l'entretien des ensembles-puits abreuvoirs, partout ou besoin se faisait sentir. Tuyaux et cordes ont constamment été remplacés dans ces ouvrages à Mbide-Carrière et Gongontua.

Au terme de la grande campagne de sensibilisation organisées à l'attention des éleveurs, sur le respect de l'intégrité du parc pendant la transhumance, plusieurs grands éleveurs du secteur de Kassa-Demgoya, ont souhaité se voir encadrés et accompagnés par le projet d'appui dans la dynamique de création de parcelles fourragères, au même titre que ceux des secteurs périphériques du Nord, ce qui semble augurer des lendemains meilleurs à en croire à leur sincérité.

3.3.1. Poursuivre l'appui aux communautés en points d'eau potable

Parmi les réalisations en faveur des communautés initiées par le projet en 2014, l'on peut citer :

- la finalisation du point d'eau de Makaigne et l'entretien permanent des points d'eau existant ;
- la réalisation d'un séchoir à farine de tubercules et de graines au profit des femmes regroupées au sein de la Scoop « Racines et Tubercules » de Mbakaou;
- La réfection du tablier du pont de Mikai sur l'axe Mbakaou-Carrière, facilitant l'accès au Nord du Parc national ;
- Un don en rejetons de banane plantain a un groupe organisé de Pangar.

3.3.2. Poursuivre l'assistance aux formations scolaires de la région

Le principal appui aux formations scolaires de la périphérie du PNMD a porté sur la création d'une plateforme de collaboration entre les enseignants et le projet grâce à l'organisation de l'atelier de formation des formateurs. Les nombreuses discussions en marge de la formation ont permis d'examiner ensemble les pistes de collaboration et d'appui aux écoles. Au cours de ladite formation, des supports ont été remis pour au moins une trentaine des membres de club environnement par école. Au plan des infrastructures, l'idée de soutenir les travaux de construction de l'école de la carrière ne s'est pas concrétisée. En effet, la qualité du bâtiment construit par les populations ayant été jugée ne par fournir des garanties de sécurité, le projet a exigé la reprise des travaux qui aura lieu à partir de janvier 2015.. Toutefois, 55 feuilles de tôles de trois mètres pour la toiture dudit bâtiment ont été acquises et sécurisées. Le projet a également procédé à la pose d'une buse sur le tronçon défectueux reliant l'école publique, le CES de Mbakaou et le reste du village ; doté l'école publique de Mbitom-gare de 2 portes métalliques pour le nouveau bâtiment construit par l'Association des Parents d'Elèves et offert un don en semence d'igname au club environnement du CES de Doumé.

4. PROGRAMME COORDINATION APPUI LOGISTIQUE ET SUIVI

Objectif spécifique : Les capacités institutionnelles, logistique et financières nécessaires à la gestion efficace du PNMD sont renforcées et fonctionnelles

4.1 Faciliter le fonctionnement des structures de gestion

4.1.1 Gestion administrative

Le PNMD a bénéficié des prestations du service de la conservation composé d'un conservateur, de quatre chefs d'antenne, quatre Chefs d'antenne Adjoints et 37 agents d'une part, du projet WCS comprenant un directeur, deux chargés de recherche, un consultant et un stagiaire chargés des activités socioéconomiques, une comptable, un chauffeur, un agent d'entretien et un veilleur de nuit d'autre part.

Sur le plan de la gestion administrative proprement dite, le projet d'appui s'est acquitté de ses engagements en animant la vie du service de conservation par la régularité du paiement des primes de performance allouées aux écogardes, des approvisionnements en carburant et lubrifiants, rations, et autres consommables pour le bon déroulement du travail de terrain dans les structures de contrôle

Par ailleurs, de nombreux équipements et logistiques ont été acquis pour le bon fonctionnement du PNMD au nombre desquels on peut citer :

- l'acquisition d'équipements collectifs complémentaires tels (3 tentes, 10 dessous de tentes, 8 lampes solaires);
- la dotation de 3 motos dont 2 Yamaha AG 100 par WCS et 1 Jhaling par le MINFOF;
- l'acquisition de 10 nouveaux photo-pièges et 5 appareils photo.
- l'acquisition de deux nouvelles pirogues pour Miyéré et l'antenne Est.

4.1.2 Planification et suivi des activités

Le projet a organisé quatre ateliers de planification trimestriels au cours de l'année 2014. Ces ateliers ont été organisés sur une base rotative d'une antenne à l'autre, de manière à contribuer à l'animation de ces différentes structures et surtout de marquer l'existence du service de la conservation dans chacune des régions et secteurs du parc. Les objectifs poursuivis au cours de ces rencontres sont demeurés sensiblement les mêmes à savoir :

- évaluer la mise en œuvre du plan d'activité du trimestre précédent;
- planifier les activités pour le prochain trimestre;
- améliorer et/ou développer la coordination et la collaboration avec les différentes parties prenantes.

4.2 Assurer le suivi continu des activités

i) Dans le cadre du suivi des activités, les responsables du projet et du PNMD ont assuré un suivi mensuel de l'exécution des activités retenues dans le plan de travail trimestriel au niveau des antennes tout en prescrivant une planification hebdomadaire au niveau des chefs d'antenne.

ii) Ouverture de la saison de chasse dans la zone 041

En début décembre 2014, les responsables du projet et du service de conservation ont pris part à la cérémonie d'ouverture de la saison cynégétique de la zone de chasse située au Sud du parc sur invitation du gestionnaire. L'occasion était idoine pour ce responsable de dresser un bilan des activités et les difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2014.

En termes de difficultés, il en ressort la poursuite des activités de braconnage en proximité de la zone, voire à l'intérieur en pleine saison de chasse, ce qui n'est pas pour rassurer les clients présents sur le site. Il a ainsi exhorté les partenaires que sont les chefs traditionnels à l'aider à stopper ces activités illégales et perturbatrices en période de chasse. Sur le plan des appuis aux communautés, il s'est engagé à verser aux communautés 10% en sus de la taxe d'abattage, proposition faite par le projet d'appui il y a un an en vue de soutenir le financement des initiatives communautaires et ou génératrices de revenus dans les villages riverains.

ii) Rayonnement du Projet et du PNMD

Le projet a pris part à de nombreuses réunions et ateliers extérieurs au projet au nombre desquels on peut citer :

- la réunion avec le Directeur de la Faune et des Aires protégées au sujet de la réflexion sur la planification du processus de révision du plan d'aménagement;
- la réunion avec FEDEC à Yaoundé sur la formulation du cadre de suivi des activités du projet ;
- l'atelier des responsables centraux et extérieurs et des partenaires de la Direction de la Faune et des Aires Protégées tenue à Mbalmayo ;

- l'atelier de formulation du portefeuille national des projets FEM6 du 17 au 19 novembre 2014 à Douala ;

- l'atelier de rappel des objectifs du PGE et de validation de la stratégie de développement pour la communauté autochtone Bakola/Bagyely, située le long du corridor du pipeline Tchad-Cameroun les 02 et 03 décembre 2014 à Kribi;

- le Conseil d'administration de la FEDEC le 10 décembre 2014 à Douala.

4.3 Missions de suivi externe

Le projet a reçu quatre missions de suivi à savoir : deux missions du Coordonateur de suivi de la FEDEC en avril et Octobre 2014 ; la mission de prise de contact au mois de Mai du Président du Conseil d'Administration de la FEDEC accompagné pour la circonstance par la Représentante du Gouvernement au sein du Conseil d'Administration, la Directrice de la FEDEC et la Représentante de COTCO et enfin la mission de suivi au mois de Juin du Directeur National de WCS. Ces différentes missions ont été l'occasion pour les visiteurs de prendre connaissance des actions entreprises sur le terrain, d'apprécier le niveau de mise en œuvre du plan de travail annuel et surtout d'échanger avec les personnels et les communautés sur leurs perceptions des activités menées et des difficultés rencontrées.

V- CONCLUSION

L'année 2014 a constitué un jalon de plus sur le long et difficile chemin de protection de la biodiversité du PNMD. Le résultat majeur de l'année est celui de l'opération de biomonitoring qui aura permis de rassurer les uns et les autres de ce que les efforts déployés depuis 2014 concourent effectivement à l'atteinte de l'objectif global à savoir celui de préservation de la biodiversité du PNMD. En effet, les résultats obtenus de ces missions de biomonitoring, montrent une nette amélioration de la distribution et de l'abondance des espèces phares dans le PNMD., Toutefois, ces résultats au regard des moyens financiers, logistiques et humains mobilisés au fil des ans, démontrent de la précarité et de la fragilité desdits résultats. Autrement dit, tous les acteurs (bailleurs de fonds, administrations, communautés riveraines, gestionnaires) doivent se sentir interpellés à consentir davantage des efforts afin de maintenir ce cap et garantir à moyen terme la sauvegarde de la biodiversité de l'écotone du PNMD.

ANNEXE

1- Programme de protection

Objectif spécifique : La protection de la biodiversité, des espèces vulnérables et des écotones du parc est assurée

Résultats attendus	Activités	Indicateur	Sources de vérification	Etat d'avancement	Taux de réalisation
1.1. Les connaissances, pratiques et attitudes en matière de faune et aires protégées des différents acteurs sont améliorées	1.1.1. Informer et sensibiliser les communautés sur l'existence et le contenue des textes règlementaires en matière de faune et aires protégées.	Au moins 1 réunion de sensibilisation est organisée par trimestre et par antenne	Compte rendu de réunion	Plus de 68 rencontres ont été organisées y compris les ateliers de formations et les sessions du Conseil de l'autorité traditionnelle et rassemble près de 1700 personnes	100%
	1.1.2. Produire et diffuser les supports d'information et de sensibilisation des parties prenantes	Au moins 2000 supports d'information et de sensibilisation sont produits et distribues avant déc. 14	liste de décharge ou lettre de transmission des supports de sensibilisation	300 calendriers, 1800 cahiers, 3500 dépliants et près de 1000 supports distribues y compris ceux distribues lors des ateliers et réunions de sensibilisation.	100%
	1.1.3. Sensibiliser les personnels des sociétés d'exploitation forestières actives autour du PN, sur le respect de la règlementation en matière de faune et des aires protégées	Au moins 50% du personnel a pris part aux réunions de sensibilisation avant déc. 14	Rapport d'activité	Réunion de sensibilisation du personnel de TIB exploitant une vente de coupe au Sud du Parc. Une autre rencontre tenue avec la ZIC 41	100%
	1.1.4. Informer et sensibiliser les administrations partenaires (FMO, Autorités judiciaires) sur l'importance de la faune et le bien fonde de l'application des lois pour ce secteur	Au moins une rencontre organisée par chef lieu de département avant décembre 14	Liste de participants et rapport de réunion.	3 ateliers organisés avec les Magistrats, OPJCG et OPJCS a Tibati, Ntui et Bertoua	100%
	1.1.5. Initier les enseignants aux activités d'éducation environnementale	Au moins 5 enseignants par antenne ont pris part a un atelier de formation de formateurs	Liste de participants a l'atelier.	Un atelier de formation des formateurs provenant de treize établissements du primaires et secondaires des trois régions (Adamaoua, Centre et Est) a eu lieu a Mbakaou.	100%

1.2. Les limites du Parc sont matérialisées et entretenues	1.2.1. Assurer l'entretien des limites plantées	au moins 20km de limites plantées sont entretenues au moins 3 fois par an	Visites terrain	32 km de limites plantées ont été regarnies et entretenues en juillet, aout et décembre.	100%
	1.2.2. Ouvrir, matérialiser et reboiser les limites non naturelles du parc	Au moins 10km de limites ouvertes et reboisées avant juillet 2014	Visites terrain	20km de nouvelles limites ont été ouvertes et plantées (Lena-Mba'am)	100%
	1.2.3. Initier le bornage du PNMD	Au moins 18 bornes principales sont implantées avant décembre 2014	PV de reception	Aucune dotation prevue (MINFOF)	0%
	1.2.4. Poursuivre la fermeture des passages a bétail	Tous les anciens passages sont visités et réhabilités	Rapport de patrouille	Les principaux passages ont été réhabilités (Malao, Miyere, Beboun, Point DE etc. De nouvelles operations sont en cours)	80%
1.3. Le plan de surveillance mis en œuvre et régulièrement mis a jour	1.3.1.Organiser les patrouilles de surveillance dans le parc	Au moins 10 jours de patrouille mobiles sont organisées par antenne et par mois dans le PNMD	Rapport de patrouille	au moins 630 patrouilles.jours dont 165 combinées avec le biomonitoring	100%
	1.3.2.Organiser les contrôles fixes sur les axes routiers périphériques du parc	Au moins 1 barrière fixe par antenne est fonctionnelle toute l'année	Rapport d'activités / main courante	Les barrières de Yoko, Doume(Ngwassabe), liguim, makaigne, Meidjamba sont fonctionnelles	100%
	1.3.3. Organiser les patrouilles mobiles le long des axes routiers peripheriques du PNMD	Au moins 5 jours de patrouilles mobiles organisées par antenne et par mois.	Rapports de patrouilles	Chaque antenne est a plus de 5 jours par mois	100%
	1.3.4.Organiser des opérations coup de poing dans le PNMD et en périphérie notamment dans et autour des UFA, ZIC et ZICGC.	Au moins une opération coup de poing est organisée par trimestre	Rapport SMART	23 patrouilles mixtes (ecogardes-BIR, ecogardes-Gendarmes) sur le territoire des quatre antennes ont ete organisées jusqu'en fin octobre	100%

	1.3.5. Evaluer et récompenser les efforts de patrouilles	Les primes de rendement sont régulièrement payées au personnel de contrôle	Rapport financiers	Les primes de rendement sont régulièrement payées	100%
	1.3.6. Former/recycler le personnel aux procédures d'investigation et de constatation des infractions	Au moins un atelier de formation organise avant fin juin 2014	Rapport de formation	Un atelier de formation sur les procédures judiciaires a été organisé à Miyere avec la participation de quatre magistrats.	100%
	1.3.7. Suivre les contentieux inities	Nombre de décisions rendues et exécutées par an.	Grosse de tribunal	Sept Procès verbaux ont été transmis en justice au mois d'octobre sur plus d'une cinquantaine de personnes interpelées. Et trois décisions rendues.	60%
1.4. Les capacités logistique et matérielle de base pour la surveillance et contrôle sont disponibles et fonctionnelles	1.4.1. Doter le personnel de contrôle en tenues complètes (tenues, bottes, casque, bérêts/casquettes, chaussettes…)	Chaque élément dispose d'au moins deux tenues complètes par an avant fin mars 2014	Rapport	Des dotations en bottes, uniformes et imperméables ont été fournies aux ecogardes par le conservateur.	70%
	1.4.2. Renforcer le Service de conservation en matériel de navigation, de cartographie et de suivi (boussoles, GPS, camera, piegephoto, radio de grande portée)	Chaque antenne dispose d'au moins un outil de communication de longue portée, trois GPS, deux boussoles avant fin juin 2014	Rapport	WCS a dote le projet de quinze Photos pièges, cinq cameras photos, un caméscope et de nouveaux GPS. Toutefois, la mauvaise utilisation de ces équipements crée un déficit récurrent en cet important outil. A cela s'ajoute également 15 nouveaux gilets de sauvetage et le renforcement des équipements des antennes en tentes, dessous de tentes et lampes solaires par WCS.	100%

	1.4.3. Doter l'antenne de Mbitom d'une base vie et d'un poste avance	L'antenne de Mbitom dispose d'un local pour bureau et un poste avance au lieu dit carrefour avant fin décembre 2014	Rapport	Besoin urgent, aucune dotation budgétaire n'existe a cet effet.	0%
	1.4.4. Assurer la mobilité permanente du service de conservation ainsi que des antennes	Le parc automobile s'est accru d'au moins un pick up dans l'ensemble et d'une moto tout terrain par antenne avant fin mars 2014 et est fonctionnel.	Rapport	Trois nouvelles motos ont été acquises (1 MINFOF et 2 WCS).	100%
1.5 Les capacités humaines sont disponibles et performantes	1.5.1 Assurer la prise en charge des ressources humaines	La rémunération des efforts de protection et de sécurisation est assurée des la fin du mois en cours	Rapport financier	Les primes (Top up), motivations (prime saisie armes), ration sont régulièrement assures ainsi que la rémunération des porteurs, pisteurs et pagayeurs. Tous les écogardes sont déjà pris en solde par le trésor public.	100%

2 - PROGRAMME RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE

Objectif Spécifique : *Les connaissances biologiques, écologiques et socioculturelles du PNMD et sa zone périphérique sont améliorées*

Résultats attendus	Activités	Indicateur	Sources de vérification	Etat d'avancement	Taux de realisation
2.1.Les connaissances de base sur les ressources de Mbam et Djerem sont améliorées	2.1.1. Identifier les thèmes de recherche prioritaires pour étudiants pour l'année 2014	Liste de thèmes retenus transmis aux universités avant fin mars 14	Liste de thèmes disponibles	Des échanges ont été faits avec l'Université de Dschang, l'Universite de Yaoundé, L'Université de N'Gaoundéré, l'Université des Montagnes, l'Université de Louvain (Belgique), l'Université Sherbroke (Canada), l'Université de California (USA) sur des thématiques spécifiques)	100%

	2.1.2. Assurer l'encadrement des etudiants stagiaires	Au 03 ont effectue leur stage dans le PNMD en 2014	Rapport de stage	Le projet a accueilli 8 étudiants et deux doctorants: Une étudiante de Louvain (Belgique) (Mars - Juin), un étudiant de l'Université de California(USA) du 14 au 21 Avril, un étudiant de l'Université de Shebrooke (Canada) de juin à octobre, deux étudiantes de l'Université de Dschang (Juillet à Octobre), deux étudiantes et un étudiant de l'Université de Yaounde de Juillet a Octobre), Deux doctorants dont l'un collecte les données et l'autre a la recherche de financement.	100%
	2.1.3.Poursuivre les etudes sur la phénologie de certaines espèces appétées par les chimpanzes (marantacees Sarcrophrinium ..)	Des données sont disponibles sur la phénologie d'au moins une espèce appâtée par les chimpanzes avant fin décembre 14	Rapport d'étude	Les études sur les marantacées, plante appâtée par les chimpanzés se poursuivent. 160 plants de marantacées cultivés en pépinière a Mbakaou ont été mis en terre en foret dans le parc et continuent d'être suivis.	100%
	2.1.4. Identifier et évaluer les sources de conflits de gestion des ressources naturelles dans et autour du PNMD.	Les principales sources et motivations des conflits sont connues avant fin décembre 2014	Rapport d'étude	Un mémoire d'ingénieur de travaux a été produit par une étudiante de Dschang sur les conflits de gestion des ressources tandis qu'une première analyse des sources de conflits agropastoraux à été produite par un des doctorants.	100%
	2.1.5. Poursuivre les recherches sur le statut des espèces phares du PNMD	De nouvelles données sont disponibles sur au moins une espèce phare du PNMD avant fin décembre 2014	Lettres de transmission	Deux études ont été conduites sur la fréquentation des salines respectivement par les éléphants et les buffles par deux étudiants de l'UY1 sur la base des images des photo-pièges mis en place depuis janvier 2014. Les	100%

				rapports sont disponibles	
	2.1.6. Poursuivre les missions de prospection de l'avifaune et des poissons du Djerem	Les listes des espèces d'oiseau et de poisson sont mises a jour avant fin décembre 2014		La liste des poissons a été actualisée avec les travaux de la stagiaire de Louvain (Belgique).	100%
	2.1.7 Collecter les données sur les facteurs climatiques dans la région du PNMD	Une base de données climatologique est mise en place avant décembre 2014	Rapport	Collecte de données en cours	50%
2.2. Le système de suivi écologique et socio-économique est consolidé et oriente les décisions de gestion	2.2.1. Assurer le suivi continue des tendances des espèces clés et des activités humaines dans le PNMD	Au moins 100km de reccees sont parcourus avant fin juin 14	Rapport bio	Plus de 700 km de recces ont été parcourus et les IKA actualisés pour les principales espèces. Mission de remesure de 5 parcelles permanentes pendant 20 jours avec une équipe de 17 personnes. Deux rapports de stage sur la fréquentation des salines par éléphants et buffles	100%
	2.2.2. Cartographier les zones d'intense activités humaines a l'intérieur du PNMD	Les cartes de zones de haute pression sont disponibles par mois	Rapport SMART	Les cartes sont disponibles par antenne et sur l'ensemble du parc. Les salines identifiées sont toutes georeferencées.	100%
	2.2.3. Poursuivre la cartographie des parcelles mises a feux	Au moins toutes les parcelles brulées aux fins d'aménagement sont cartographiées avant début mai 2014	Rapport	Les cartes sont disponibles	100%

	2.2.4. Initier les études de sylviculture du xylopia des mars 2014	Quelques techniques de régénération du xylopia sont documentées avant fin 2014		Deux études ont été menées sur la régénération du xylopia en milieu naturel et des essais de germination du xylopia par deux étudiants dont l'un de l'Université de Dschang et l'autre de l'Université de Sherbrooke au Canada.	100%
	2.2.5. Identifier et cartographier les salines et sites d'intérêt en périphérie et a l'intérieur du PNMD	Tous les sites identifies sont georeferences au cours de l'année 2014	Rapport d'activités	Un mémoire de DESS a été réalisé par une étudiante de l'UY1 sur la caractérisation et valorisation du potentiel écotouristique du PNMD et sa périphérie	100%
	2.2.6. Actualiser les données socio-économiques des localités riveraines du PNMD	Les caractéristiques socio-économiques d'au moins 80% des localités riverains du PNMD sont connues avant fin novembre 2014	Rapports d'enquêtes	Une étude socioéconomique a enquêté sur de 700 ménages sur l'ensemble de la périphérie du parc couplée d'une enquête socioéconomique sur la communauté d'éleveurs de la zone Nord du Parc la première par un consultant et la seconde par une étudiante de l'Université de Dschang.	100%
2.3 Le personnel charge des actions de recherche et de suivi est assidu et motive	2.3.1 garantir la rémunération du personnel pour les activités de recherche et de suivi	Les actions d'appui aux activités de recherche sont rémunérées mensuellement	Rapport financier	Salaires biologiste, frais pisteurs, porteurs, pagayeurs, subsistance équipes bio et ration régulièrement assures	100%

3 - PROGRAMME COGESTION ET VALORISATION DES RESSOURCES ET COGESTION

Objectif Spécifique : *Les parties prenantes sont impliquées à la gestion du parc et les initiatives de développement compatibles avec les objectifs de gestion durable au niveau local sont promues*

Résultats attendus	Activités	Indicateur	Sources de vérification	Etat d'avancement	Taux de realisation
3.1. Les capacités organisationnelles et plateforme de collaboration renforcées.	3.1.1. Soutenir l'organisation des assises du CAT (Conseil de l'autorité traditionnelle) et de ses démembrements régionaux	Au moins une session annuelle du CAT et une session annuelle par CRAT avant fin décembre 2014	Rapport reunion	Le CRATC, le CRATE, le CRATA et le CAT ont tenu leurs sessions.	100%
	3.1.2. Renforcer les capacités organisationnelles des groupes d'utilisateurs des ressources naturelles	Au moins un nouveau groupe par antenne est légalisé et fonctionnel avant fin juin 2014.	Document de légalisation et rapport sur les activités menées	5 nouveaux groupes ont été légalisés soit trois groupes de pêcheurs, un groupe d'éleveurs et un groupe de jeunes charges de l'entretien des limites.	100%
	3.1.3.Densifier le partenariat avec les administrations du développement rural et autres initiatives de développement dans la région	Au moins une nouvelle plateforme de collaboration mise en place et fonctionnelle avant fin décembre 2014	Rapport activités	Plateforme mise en place avec les responsables de la TIB et ZIC 41	65%
3.2.Les initiatives de gestion durable des ressources sont promues	3.2.1. Investiguer avec le gestionnaire de la ZIC 41 les possibilités d'appui a la promotion des activités agricoles dans la périphérie Sud du PNMD	Au moins une organisation communautaire a entrepris une activité agricole avec l'appui du tandem Guide de chasse-PNMD avant fin septembre 2014.	Rapport d'activités	Engagement du guide de chasse de la ZIC 41 pour paiement aux communautés de 10% en sus de la taxe d'abattage pour la promotion des activités génératrices de revenus.	80%
	3.2.2. Accompagner les communautés de Doume Yoko dans le processus de suivi de leur convention avec l'exploitant de leur ZICGC	Les charges locatives de la ZICGC 19 et autres taxes sont régulièrement payées et utilises de manière équitable.	Compte rendu des réunions	Réunion organisée avec les communautés. Ayant conduit au constat de défaillance du partenaire, lettre de dénonciation du contrat au MINFOF et engagement à rechercher un nouveau partenaire.	60%
	3.2.3. Consolider et étendre l'encadrement aux apiculteurs et pêcheurs riverains du PNMD	Au moins deux groupes de pêcheurs et apiculteurs sont soutenus dans la périphérie Est du PNMD avant fin septembre 2014	Rapports d'activités	Un atelier de renforcement des capacités des apiculteurs organise du 14 au 19 avril et dotation en équipement de récolte du miel et une campagne de préparation campagne en	100%

				novembre. Trois rencontres avec les groupes de pêcheurs de la zone Est et lancement des activités de pêche dans ce secteur.	
	3.2.4. Consolider l'assistance au développement de champs fourragers et la construction d'abreuvoirs pour éleveurs.	Au moins un nouveau groupe a bénéficié des appuis pour la construction d'abreuvoir et la culture de champs fourragers avant fin décembre 2014.	Rapports d'activités	Encadrement/sensibilisation permanent des éleveurs. Un abreuvoir réalisé, deux réfectionnés. Le projet a soutenu la mise en place de près d' 1 ha de brachiaria et approvisionné près d'une vingtaine d'éleveurs en semence.	100%
3.3. La réalisation de quelques infrastructures sociales est assurée	3.3.1. Poursuivre l'appui aux communautés en points d'eau potable	Au moins deux villages ont bénéficié d'un point d'eau potable avant fin avril 2014	Rapport activités	Réalisation d'un point d'eau à Makaigne. Contribution attendue du MINFOF non réalisée.	70%
	3.3.2. Poursuivre l'assistance aux formations scolaire de la région	Au moins deux écoles ont bénéficié de l'appui en matériel scolaire du PNMD avant fin septembre 2014.	Rapport activités	Les paquets minimum ont été remis a l'école de la Carrière. L'EP de Mbitom Gare a bénéficié d'un don de deux portes métalliques et des tôles sécurisées pour l'école de la carrière. Un important don de matériel scolaire reçu de FEDC réservé pour janvier 2015.	100%
3.4 Le personnel charge des actives de cogestion est disponible et actif	3.4.1 Assurer la rémunération des prestataires de cogestion	Le personnel charge de la conduite des actions de cogestion est rémunéré mensuellement	Rapport financier	la rémunération des prestations de L'assistant technique de l'ONG APESS, la motivation d'un stagiaire et la subsistance des agents commis à la réalisation des activités de cogestion sont régulièrement assurés.	100%

4- Coordination, suivi, logistique et administration

Objectif spécifique : Les capacités institutionnelles, logistique et financières nécessaires à la gestion efficace du PNMD sont renforcés et fonctionnels

Résultats attendus	Activités	Indicateur	Sources de vérif	Etat d'avancement	Taux de réalisation
4.1. Les structures de gestion sont adaptées et fonctionnelles	4.1.1. Organiser les sessions du comité de gestion	Au moins une session du comite de gestion est tenue avant fin septembre 2014	Compte rendu du comité	Absence de financement	0%
	4.1.2. Relancer le comite de suivi de la convention MINFOF-Operateurs économiques forestiers et fauniques pour lalcb au PNMD.	Au moins une session du comite est tenue avant fin juin 2014	Compte rendu du comite	Absence de financement	0%
	4.1.3. Organiser les ateliers de planification et de suivi	Au moins un atelier de planification et de suivi regroupant toutes les antennes et autres partenaires organise par trimestre.	Rapport d'atelier	Quatre ateliers de planification ont été organises en janvier a Doume Yoko, en avril a Mbakaou, en juillet a Yoko et en octobre a Mbitom Gare.	100%
	4.1.4. Suivre la mise en œuvre de la planification trimestrielle	Au moins une mission de suivi mensuelle est organisée par antenne.	Rapports de mission de suivi	Chaque antenne a été suivi au moins une fois par mois mais Mbitom un peu moins en raison des contraintes de déplacement. En effet, un déplacement à l'antenne Est nécessite au moins trois jours de voyage.	100%
4.2. Les outils de gestion durable du PNMD sont développés et fonctionnels	4.2.1. Viabiliser et revaloriser le Centre de Formation de Miyere	Les travaux de rénovation et de construction ont démarré avant fin juin 2014	Rapports de visite de chantier	Quelques réfections ont été faites au Centre de formation de Miyere.	20%

	4.2.2. Réviser le plan d'aménagement du PNMD.	Le plan est valide avant fin mars 2014	Draft de document du plan	Financement non disponible!!!	0%
	4.2.3.Developper les infrastructures clés au fonctionnement du PNMD	La route Mbakaou-Miyere est réhabilitée et un pont construit sur la rivière Miyere avant fin décembre 2014	Rapport de visite de chantiers avant fin décembre 2014.	Tabler du Pont de Minkai réhabilité par le projet. Quelques promesses sont annoncées du cote de l'administration locale des Travaux publics pour la route Mbakaou-Miyere	10%
	4.2.4. Assurer les finitions et l'équipement de la base vie du service de la conservation	La base vie est fonctionnelle avant fin décembre 2014	Rapport d'activités	Les travaux de finition sont terminés pour la base vie et le logement du conservateur.	70%
4.3. Les ressources humaines sont adaptées et bien gérées	4.3.1. Améliorer la prestation de service du personnel	La rémunération du personnel pour les prestations administratives est assurée mensuellement	Rapport	La rémunération du personnel administratif est régulière	100%
	4.3.2. Harmoniser les statuts et la rémunération des personnels du PNMD	Prise en solde effective du personnel avant fin déc. 2014	document validé	La situation administrative de tous les ecogardes est désormais clarifiée. Leur prise en solde est effective.	100%
4.4. Les infrastructures, équipements et matériel de conservation sont mis a jour et fonctionnels	4.4.1. Assurer l'approvisionnement du service en matériel de bureau	Les besoins essentiels en matériel de bureau et leur maintenance sont assures et suivis	Rapport d'activités	Approvisionnement et entretien du matériel de bureau assure sont assures mensuellement	100%
	4.4.2. Assurer la maintenance et le fonctionnement du matériel roulant	Les réparations et entretiens sont effectués et la mobilité des agents assurée toute l'année	Rapport d'activités	La mobilité du personnel de surveillance et de contrôle est régulièrement assurée.	100%
4.5. Assurer le suivi et l'évaluation continus	4.5.1. Organiser des missions périodiques de suivi et d'assistance technique à la mise en œuvre du plan d'aménagement	Au moins une mission de suivi est organisée par an avant fin décembre 2014.	Rapport d'activités	Trois missions Fedec et deux missions WCS	100%